ATTESTATION DE MAINTIEN DE SITUATION 2023/2024

Document à déposer en mairie ou à renvoyer par mail à : mairie@plougoumelen.fr

▶ *à tout moment, vous pouvez accéder à vos données pour, les consulter, les rectifier, ou demander leur effacement* ◀

Je soussigné(e) .....représentant(e) légal(e) de l'enfant ……

inscrit à l'école ……..en classe de …… rentrée 2023/2024

atteste que l'ensemble des éléments administratifs fourni dans le **Dossier Unique d'Inscription** (DUI) reste inchangé pour l'année scolaire à venir.

J'autorise les services municipaux à conserver ces données en l'état et à les utiliser afin d'établir les inscriptions de mon enfant aux différentes prestations (restaurant scolaire, garderie périscolaire, Accueil de loisirs) organisées pour la période 2023/2024.

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs relatifs aux 2 structures (restaurant scolaire et ALSH le Repère).

Vous devez joindre obligatoirement à cette attestation :

→ Copie du carnet de vaccination des enfants.

→ Certificat médical ou PAI si nécessaire (fournir une photo en cas d'allergie).

→ Attestation de quotient familial CAF ou MSA de moins de 3 mois.

→ Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité ou déclaration d'impôts (si non fourni, le tarif extérieur sera appliqué).

coordonnées :

Représentant légal n°1

NOM – Prénom : …….

Adresse : ……

Mail : ……

Téléphone : ……

Représentant légal n°2

NOM – Prénom : …….

Adresse : ……

Mail…….

Téléphone : …….

Fait pour valoir ce que de droit,
Date :
Signature :